

L'Adresse—M. J.-R. Gauthier

Des intérêts américains—des milieux gouvernementaux et du monde des affaires—ont su déceler cette tendance chez les investisseurs canadiens et agir rapidement pour l'orienter vers leurs domaines respectifs.

Ils sont en train d'ouvrir des officines au Québec et en Ontario ainsi que dans leurs États du nord-est pour aider les entreprises canadiennes à déménager. On n'entend pas les libéraux parler de ça dans leurs discours. Que fait donc le gouvernement pour garder cet argent chez nous? Que va-t-il faire pour retenir ces entreprises? Tout ce que j'aperçois de l'autre côté de la Chambre, ce sont des visages murés. Il est patent qu'ils ne feront rien du tout.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce n'a aucun moyen pour vaincre la bureaucratie libérale. Il est un mythe tout simplement. Il a quitté les rangs de notre parti parce qu'il voulait faire de grandes choses pour le Canada. Il ne fera rien du tout.

M. Epp: Il va perdre son siège.

M. McKenzie: C'est exact, il va perdre son siège. Une des fautes commises par le gouvernement, c'est de gouverner par décrets du conseil; il en a pris 3300 l'an dernier. C'est une chose qui perturbe les milieux d'affaires et les investisseurs, qui ne savent jamais quelle mauvaise surprise leur est réservée.

Un journaliste éminent d'Ottawa, Peter Ward, écrivait récemment:

La Chambre des communes a rarement été témoin d'une passe d'armes aussi rude que la lutte menée pied à pied par l'opposition contre le bill C-51, portant sur la réglementation des armes à feu et l'assouplissement des restrictions relatives à l'écoute électronique utilisée par la police. Maintenant, cela ne semble pas gêner outre mesure les intérêts du milieu canadien des affaires. Mais les arguments soulevés par les députés de l'opposition comportent des critiques de fond sur la façon dont le gouvernement fédéral dirige les affaires de l'État.

Ils ne gouvernent pas. C'est une quasi-dictature. L'article dit ensuite que les changements du côté du gouvernement touchent tous les Canadiens, et peut-être les hommes d'affaires plus que d'autres.

● (2142)

Aucun pays ne peut survivre sans entreprises ou sans fonds de placement et il est inutile que nous nous fassions des illusions en pensant qu'il existe d'autres possibilités; il est inutile de penser que les 450 millions de dollars affectés au projet de création d'emplois peuvent compenser la sortie massive d'argent et d'entreprises du Canada. Même le président de Radio-Canada, une société de la Couronne, a déclaré que les racines des problèmes du Canada sont l'inflation...

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est écoulé.

[Français]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord féliciter les députés de Louis-Hébert et de Malpèque (MM. Dawson et Wood) pour leur splendide contribution à ce débat traditionnel. Je m'inscris en faux contre les remarques de mon préopinant. A mon avis, il est mal élevé. Il connaît la tradition de la Chambre selon laquelle on doit au moins respecter l'opinion de deux nouveaux arrivés à la Chambre. Qu'il ait donc au moins la dignité de leur porter lui-même le respect qu'ils ont bien mérité.

Monsieur le président, ce débat représente une des rares occasions pour un député de parler de sujets variés et qui l'intéressent particulièrement. Il n'est pas partisan habituellement. Je terminais, monsieur le président, le 10 octobre dernier un stage de deux ans à titre de secrétaire parlementaire du

[M. McKenzie.]

ministre d'État chargé des Affaires urbaines. L'expérience a été enrichissante. Les nombreux contacts établis à travers le pays, les discours, les visites officielles, le travail en comité et avec le ministre, m'ont permis de mieux comprendre les programmes fédéraux en matière urbaine et de me mettre en cause étroitement dans la politique et les programmes d'habitation mis de l'avant par ce gouvernement à l'appui des attentes canadiennes en matière de planification urbaine et de constructions domiciliaires.

Comme je représente une circonscription totalement urbaine et qui est constituée en grande partie de quartiers qui datent dans bien des cas de plus de 100 ans, une de mes préoccupations majeures a été de travailler fort à la conservation de notre patrimoine architectural et au réaménagement des vieux quartiers. Cette politique de restauration et de réaménagement d'Ottawa-Vanier nous a assurés la conservation de nos chers vieux quartiers, où a été instauré depuis longtemps un certain mode de vie et où la tradition devait contribuer à façonner le visage de la capitale nationale, pour qu'il puisse se réfléchir dans l'ensemble du Canada.

L'habitation dans Ottawa-Vanier a été sensiblement améliorée depuis quatre ou cinq ans. Il existe un grand choix de possibilités. Les programmes en cours, qu'il s'agisse d'aménagement de quartiers, de construction ou de restauration domiciliaires, continueront d'apporter des bénéfices tangibles à mes commettants.

Le gouvernement fédéral exerce une influence importante sur le Canada urbain en vertu des vastes responsabilités qui relèvent de sa compétence. Chaque politique et chaque programme dont l'initiative est prise au palier fédéral, dans les sphères telles que l'habitation, le transport, l'immigration, l'assistance économique et dans d'autres domaines, sont ressentis en fin de compte aux niveaux des collectivités locales et du voisinage. Ceci veut dire que nous, au palier fédéral, de même que nos homologues provinciaux, devons toujours tenir compte des besoins, des priorités et des problèmes de coûts, et continuer à travailler étroitement avec le niveau municipal et les comités de citoyens, afin de trouver les solutions les plus pratiques aux problèmes de l'urbanisation et de la concentration.

Il y a aussi un point important qu'il faut considérer, du moins à l'heure actuelle, et c'est le fait que nous ne sommes pas tenus d'accepter les tendances à moins de le vouloir. Tout compte fait, les tendances reflètent grandement les lignes de conduite publique et les façons dont elles ont été appliquées. Jusqu'à un certain point, ces tendances peuvent être réorientées au moyen d'une nouvelle ligne de conduite de façon à être appliquées différemment.

Il existe un certain nombre de leviers fédéraux qui peuvent servir à appuyer de nouveaux objectifs qui reflètent des valeurs nouvelles. Il y a, par exemple, les programmes de logement, de l'immigration, de la finance et de l'économie, du transport et de l'industrie, du développement régional, et beaucoup d'autres. Tous ces programmes peuvent appuyer fortement les stratégies provinciales, régionales et municipales de croissance en vue d'améliorer la qualité de l'environnement urbain.

Un des phénomènes d'urbanisation et de concentration des populations a été le développement en périphérie de voisinages et des villes-dortoirs. Autour de ces concentrations se sont développés des centres commerciaux et des sites d'emploi. La